



Syndicat National
des Personnels de Direction
de l'Éducation Nationale
UNSA EDUCATION

INFORMATION REGIONALE N° 6

Le Secrétaire Académique
à l'attention
des secrétaires académiques adjoints, des secrétaires départementaux et des chargés de communication
POUR INFORMATION DES PERSONNELS DE DIRECTION DE L'ACADEMIE

DECLARATION du

Conseil Syndical Académique du 10 novembre 2004

A l'issue du Congrès de TOULON, un élan solidaire et revendicatif s'est transformé en mouvement dit de « résistance professionnelle ».

Ce mouvement dont on a pu globalement apprécier les effets a permis un éveil de l'intérêt du Ministre à nos revendications (cf les bulletins « DIRECTION » 120 à 122).

Le CSA du SNPDEN réuni ce jour, devant cette situation nouvelle, appelle ses adhérents à suspendre le mot d'ordre de résistance.

Cette suspension ne doit valoir ni démobilisation, ni renoncement : en fonction de l'évolution du dossier sur nos conditions d'exercice du métier (cf compte rendu de l'Observatoire académique) et de la situation académique (préparation de rentrée : carte des formations et DGH notamment), nous serons peut-être amenés à définir ENSEMBLE de nouvelles modalités d'action.

Le syndicalisme étant avant tout l'affaire des syndiqués, il va sans dire que c'est la mobilisation effective de tous et de chacun qui pourra nous faire espérer des résultats attendus.

Texte voté à l'unanimité